



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CNRS

Question écrite n° 48020

Texte de la question

Mme Audrey Linkenheld attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le système des primes d'excellence scientifique au sein du CNRS. Celles-ci, dont le montant total s'élève à hauteur de 12 millions d'euros, dérogent aux pratiques institutionnelles de gestion des carrières des chercheurs. Au vu du contexte budgétaire actuel, elle lui demande dans quelle mesure le Gouvernement envisage de remettre en cause l'existence de ces primes pour relever d'autant le niveau de salaire de l'ensemble des chercheurs ou effectuer de nouveaux recrutements.

Données clés

Auteur : [Mme Audrey Linkenheld](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48020

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 596

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)